

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance ajournée tenue ce **huitième jour de août 2005**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier  
Monsieur André Bergeron  
Madame Monique Carré  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

**05-08-244**

**Reprise de la séance ajournée**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de reprendre la séance ajournée du 1<sup>er</sup> août 2005.

ADOPTÉE

**05-08-245**

**Ratification des chèques, des dépôts-salaires et du temps supplémentaire**

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts-salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

**Fonds d'administration:**

- En date du 5 juillet 2005	
- nos 5CH001025 à 5CH001028	8 700.09 \$
- En date du 4 juillet 2005	
- no 5CH000943	annulé
- En date du 11 juillet 2005	
- nos 5CH001029 à 5CH001037	27 149.21 \$
- En date du 14 juillet 2005	
- nos 5CH001038 à 5CH001040	3 316.71 \$
- En date du 15 juillet 2005	
- nos 5CH001041 à 5CH001043	17 668.36 \$
- En date du 21 juillet 2005	
- no 5CH001044	276.87 \$

- En date du 01 août 2005
  - nos 5CH001045 à 5CH001047 18 692.56 \$
- dépôts salaires des périodes 200527 à 200531
- temps supplémentaire des périodes 200527 à 200531

ADOPTÉE

**05-08-246**

**Approbation des comptes**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

**Fonds administration :**

- En date du 8 août 2005
  - nos 5CH001048 à 5CH001157 272 742.87 \$

**Fonds d'immobilisation :**

- En date du 8 août 2005
  - nos 5CH200015 à 5CH200019 323 968.59 \$

ADOPTÉE

**05-08-247**

**Procédure de remboursement des petites caisses**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que les chèques émis pour rembourser les petites caisses de l'Hôtel de Ville et du Centre sportif portent dorénavant les mentions suivantes :

Hôtel de Ville : «(Petite Caisse)» suivi de Mario Juaire ou Louise Bergeron

Centre sportif : «(Petite Caisse)» suivi de Claude Fortier ou Jeannine Bossé

ADOPTÉE

**05-08-248**

**Projet de politique portant sur le harcèlement psychologique**

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a adopté de nouvelles règles relativement à la Loi sur les normes du travail pour inciter les institutions et les employeurs au Québec a adopté une politique pour contrer le phénomène du harcèlement psychologique au travail;

ATTENDU QUE ces nouvelles règles touchent directement les municipalités du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu :

QUE ce conseil adopte un projet de politique portant sur le harcèlement psychologique.

QUE le directeur général soit autorisé à procéder à une consultation auprès des employés cadres et du syndicat pour recevoir leurs commentaires ou suggestions sur le projet de politique portant sur le harcèlement psychologique.

ADOPTÉE

05-08-249

**Délégation au Gala Vélo-Sécur**

ATTENDU le projet Vélo-Sécur sur le territoire de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE l'organisme Vélo-Sécur désire souligner l'excellent travail exécuté par ses employés lors de la tenue d'un Gala Mérite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la délégation du maire et du directeur général à assister au Gala Mérite Vélo-Sécur qui se tiendra le 18 août 2005 au Lac Beauport à Québec.

ADOPTÉE

05-08-250

**Règlement no 2005-101 – Concernant la vitesse permise sur les chemins municipaux**

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2005-101 concernant la vitesse permise sur les chemins municipaux.

ADOPTÉE

05-08-251

**Demande du Festival du Cheval**

ATTENDU la situation particulière entourant l'organisation du Festival du Cheval – Edition 2005;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement additionnel d'une aide financière de 5 000 \$ pour l'organisation des activités du Festival du Cheval – Edition 2005.

QUE le conseil autorise également le versement immédiat de l'aide financière pour 2006 d'un montant de 15 000 \$ pour permettre à l'organisation de payer ses fournisseurs.

ADOPTÉE

05-08-252

**Prêts d'immeubles pour la Foire Champêtre et culturelle**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le prêt gratuit du bâtiment et du stationnement du Centre communautaire Pierre Prince à l'organisation de la Société d'horticulture de Princeville pour la tenue de la Foire Champêtre et Culturelle de Princeville.

ADOPTÉE

05-08-253

**Subvention baseball mineur**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement de la deuxième partie de la contribution annuelle à l'Association du Baseball mineur de Princeville au montant de 1 000 \$.

ADOPTÉE

05-08-254

**Subvention du soccer mineur**

ATTENDU la demande de prêt gratuit du Centre communautaire Pierre Prince pour l'organisation d'un souper *spaghetti* au profit de l'association du Soccer mineur de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le prêt gratuit du Centre communautaire Pierre Prince pour l'organisation d'un souper *spaghetti* au profit de l'association du Soccer mineur de Princeville.

ADOPTÉE

05-08-255

**Filles d'Isabelle**

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par l'organisation des Filles d'Isabelle de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement d'une contribution de 100 \$ à l'organisation du Cercle des Vierges du sourire de Princeville (Filles d'Isabelle) pour l'organisation du congrès régional qui se tiendra à Victoriaville.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

**Le conseiller Jan Heeremans** s'informe sur la possibilité de changer le bout de clôture située au terrain de soccer le long du boulevard Carignan. Une vérification sera faite.

05-08-256

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance d'ajournement soit close.

---

Mario Juare, Greffier

---

Gilles Fortier, Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

---

Louise Bergeron, trésorière